



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, (nom – prénom)

Domicilié (adresse complète)

Propriétaire du meublé de tourisme :

- Adresse :

- CP/Ville :

Déclare commercialiser en tant que loueur de meublé non-professionnel, **pour la période du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024**, le meublé mentionné ci-dessus **uniquement et exclusivement** par le(s) site(s) internet ci-dessous qui collecte(nt) directement la taxe de séjour (cocher la ou les cases correspondantes) :

- Airbnb
- Abritel
- Gites de France (centrale de réservation)
- Booking.com (centrale de réservation)
- Le Bon Coin (paiement en ligne uniquement)
- Autre :

Par la présente déclaration, je certifie que je ne commercialise pas de manière directe mon meublé et que, par conséquence, je ne collecte pas de taxe de séjour auprès de mes clients.

Je m'engage à tenir informer la Communauté de Communes en cas de changement en cours d'année.

Fait à

Le

Signature

Attestation sur l'honneur à retourner complétée et signée à l'adresse suivante :

coeurdechartreuse@taxesdesjours.fr

04.56.45.49.77